

SOINS PALLIATIFS

PALLIATIVE CH – SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE ET DE SOINS PALLIATIFS



IMPRESSUM**Éditeur**

CURAVIVA Suisse, Domaine spécialisé personnes âgées
Zieglerstrasse 53
Case postale 1003
3000 Berne 14

Téléphone 031 385 33 33

info@curaviva.ch

www.curaviva.ch

Auteur: Christoph Schmid, Théologien et gérontologue, schmid-christoph@bluewin.ch; www.pall-care.ch

Copyright photo de couverture: CURAVIVA Suisse

Mise en page: CURAVIVA Suisse

Édition: Juin, 2016

Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine, respectivement féminine, est parfois utilisée seule dans le texte. Elle fait naturellement toujours référence aux deux sexes.

Table des matières

1. Structure organisationnelle	4
2. Importance des sections	4
3. Objectifs et tâches	5
4. Domaines d'activité spécifiques	5

1. Structure organisationnelle

palliative ch est une association multiprofessionnelle, dont les membres proviennent de tous les groupes professionnels en contact avec des malades : ce sont des soignants, des médecins, des accompagnants spirituels, des bénévoles et d'autres groupes professionnels. Les institutions ont la possibilité d'adhérer à l'association en tant que membre collectif. CURAVIVA Suisse est également membre collectif de palliative ch à travers son domaine spécialisé personnes âgées. Aujourd'hui, cette association compte déjà quelque 2'000 membres – tendance croissante.

Afin de tenir compte des changements actuels, l'association professionnelle s'est dotée d'une nouvelle structure, dans le cadre d'une révision de ses statuts, en 2015 :

L'organe suprême de l'association est nouvellement l'assemblée des délégués ; celle-ci comprend :

- a. les présidents et les présidentes de section ou un membre du comité de la section nommé par leurs soins
- b. des délégués supplémentaires des sections en fonction du nombre de membre de chaque section (un/e délégué/e par 200 membres)
- c. le président ou la présidente des groupes professionnels ou une personne désignée par le groupe professionnel
- d. un représentant ou une représentante des groupes de travail permanents pour les thèmes stratégiques

La direction stratégique est assurée par un comité de 5 ou 7 personnes ; une direction est chargée de la mise en œuvre opérationnelle.

2. Importance des sections

Avec la révision des statuts de 2015, les sections ont vu leur poids sensiblement accru, dans la mesure où l'assemblée des délégués est composée pour l'essentiel de leurs représentants. Les sections sont des associations autonomes, qui sont tenues de reprendre les statuts de palliative ch. Leurs tâches principales sont constituées par la gestion des affaires cantonales et régionales ainsi que par la participation au réseautage de l'organisation nationale.

Actuellement, l'association compte les sections suivantes :

- 1) palliative ag (canton AG)
- 2) palliative ostschweiz (cantons AR, AI, GL, SG, TG)
- 3) palliative bs+bl (cantons BS et BL)
- 4) palliative bern (canton BE)
- 5) palliative bejune (cantons JU, NE)
- 6) palliative fribourg/freiburg (canton FR)
- 7) palliative genève (canton GE)

- 8) palliative gr (canton GR)
- 9) palliative zentralschweiz (cantons LU, NW, OW, SZ, UR, ZG)
- 10) palliative zh+sh (cantons ZH et SH)
- 11) palliative so (canton SO)
- 12) palliative ti (canton TI)
- 13) palliative vd (canton VD)
- 14) palliative vs (canton VS)

3. Objectifs et tâches

Ces dernières années, les soins palliatifs ont sensiblement gagné en importance, grâce notamment à la Stratégie nationale en matière de soins palliatifs.

En tant qu'association professionnelle, elle poursuit les objectifs suivants :

- 1) promouvoir les soins palliatifs en Suisse,
- 2) améliorer l'accès des personnes concernées et de leurs proches aux soins palliatifs,
- 3) promouvoir et assurer professionnellement la qualité de la médecine, des soins et de l'accompagnement palliatifs.

Les éléments suivants font partie de leurs lignes directrices :

- 1) des perfectionnements spécifiques de qualité,
- 2) publication de sa propre revue spécialisée (quatre fois par an),
- 3) une analyse active des médias,
- 4) des rapports sur l'évolution de l'acceptation des soins palliatifs dans le domaine professionnel et par le grand public,
- 5) un portail Internet national sur le thème des soins palliatifs, pour les professionnels et les néophytes.

4. Domaines d'activité spécifiques

Du fait que **la formation et le perfectionnement** représentent une condition de base pour la mise en place des soins palliatifs dans la médecine et les soins en Suisse, l'association professionnelle s'engage dans le domaine de la formation. Elle définit notamment les compétences principales des différents groupes professionnels et le niveau de formation dans le domaine des soins palliatifs et s'engage pour une formation et un perfectionnement si possible harmonisés, structurés et finançables dans le domaine des soins palliatifs = fonction du groupe de travail Swiss Educ.

Une **assurance qualité** permanente fait partie des objectifs essentiels de palliative ch. C'est pourquoi l'association professionnelle, à travers son groupe de travail Qualité, s'engage tout particulièrement dans les domaines suivants :

- 1) développement d'instruments d'assurance qualité et contrôle de la qualité
- 2) recommandations de meilleure pratique – adapté aux spécificités de la Suisse (recommandations de Bigorio),
- 3) promotion d'une formation et d'une recherche structurées
- 4) habilitation des patients et accès sans obstacle aux prestations des soins palliatifs,
- 5) rémunération réaliste des prestations de la médecine palliative

Une **communication professionnelle** doit soutenir l'idée des soins palliatifs. C'est pourquoi palliative ch propose :

- a) des informations régulières sur la définition et la terminologie, les offres de soins et les manifestations, sur son propre portail Internet,
- b) des brochures d'information gratuites,
- c) des informations sur des offres de soins et d'information régionales des sections.

Palliative ch participe aux **débats sur la politique de la santé**

- a) en participant, à travers ses membres, à des organes, à des groupes de travail, à des projets et à des consultations,
- b) en formant ses propres groupes de travail, qui élaborent des prises de position pour des décideurs externes (régionaux et nationaux),
- c) en faisant un lobbying approprié pour défendre ses intérêts.

Parallèlement, le réseautage avec des organisations partenaires est également un objectif important pour palliative ch.

Dans le cadre des échanges et du dialogue avec celles-ci, l'association professionnelle applique une approche ouverte un style de discussion constructif.

Juin 2016